© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Cannabis

Par Profil supprimé Postée le 09/11/2013 08:59

> Mon fils a consommé jusqu'à 12 juin par jour et voir plus
> D'après lui il a arrêté sa consommation depuis 4 semaines environ
> Mais la il est complètement désorienté et était près à reconsommer
> Hier
> Moi sa maman je suis perdue et j'ai peur pour lui étant donné qu'il conduit et qu'il a déjà reçu un rappel a la loi avec 3 ans de mise a l'´épreuve
> Il est étudiant actuellement ,et tous les jours il me dit que la vie le dégoûte et qu'il est bon à rien,avec menace de suicide
> Je n'y arrive plus ,pouvez vous m'aider
> Merci d'avance

Mise en ligne le 12/11/2013

Bonjour,

Il est difficile de comprendre ce qui se joue précisément pour votre fils mais il semble, en dehors de toute problématique de consommation, que votre fils aille mal ou qu'il traverse une période compliquée. Nous ne comprenons pas bien avec les éléments que vous nous indiquez si ce malaise qu'il éprouve est en lien ou non avec l'arrêt supposé du cannabis. Si le cannabis, pendant un temps, lui a "servi" à masquer ou atténuer un mal-être, il n'est pas impossible qu'à l'arrêt du produit ce mal-être l'envahisse de nouveau. Son dégout de la vie, ses menaces de suicide nécessiteraient qu'il consulte. S'il le souhaitait, votre fils aurait la possibilité d'être reçu par un professionnel dans un centre de soins en addictologie pour lui faire part de ses difficultés et solliciter un accompagnement. S'il préférait, il aurait aussi la possibilité de prendre contact avec n'importe quel psychologue ou psychiatre de son choix, en vue toujours de trouver une écoute à ses souffrances intérieures et une aide adaptée.

Vous nous faites clairement part de vos peurs et de votre sentiment d'impuissance. Peut-être devriez-vous vous aussi solliciter une aide extérieure? La plupart des CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) proposent de recevoir les parents pour du soutien, des conseils, et cela, même indépendamment des enfants. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées du CSAPA qui nous semble le plus proche de chez vous. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et gratuites. Peut-être pourriez-vous prendre rendez-vous et ainsi prendre le temps d'exposer l'ensemble des difficultés que vous traversez avec votre fils?

Nous vous rappelons que notre service est joignable tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe) et vous encourageons à nous téléphoner si vous souhaitez là encore prendre le temps de discuter plus précisément de la situation de votre fils et de vos craintes.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Baudelaire

17 Place Turenne
57100 THIONVILLE

Tél : 03 82 59 29 73
Site web : www.ch-jury.fr
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h sauf mercredi après-midi.

Voir la fiche détaillée